|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MDE 15/7867/2024 – Israël/TPO - 22 mars 2024 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x-FI UA 002/24-1 |
| Un défenseur des droits humains palestinien libéré | | |
| ISRAËL et territoires palestiniens occupés | | |

Le 29 février, le défenseur des droits humains et travailleur social palestinien Munther Amira a été libéré. Il avait été placé en détention administrative à la prison militaire d’Ofer, en Cisjordanie occupée. Il était détenu arbitrairement par les forces israéliennes depuis le 18 décembre 2023. Le 11 janvier 2024, un tribunal militaire israélien avait confirmé l’ordre de détention administrative le concernant pour une durée de quatre mois.

Le 29 février, Munther Amira, défenseur des droits humains et travailleur social palestinien, a été libéré de sa détention administrative à la prison militaire d’Ofer, en Cisjordanie occupée, et l’ordre de détention administrative le concernant a été annulé.

Le 18 décembre 2023, cet homme de 53 ans a été arrêté brutalement à son domicile au camp de réfugiés d’Aïda, à Bethléem. Des soldats israéliens ont fait irruption chez lui, l’ont séparé de son épouse Sanaa et de ses enfants, ont menotté ses enfants, déchiré les vêtements de l’un de ses fils et roué son frère de coups. Munther Amira a d’abord été arrêté pour des allégations concernant la publication de messages incitant à la violence sur Facebook, mais le ministère public n’a pas présenté de preuves crédibles permettant de l’inculper et a finalement choisi d’émettre à son encontre un ordre de détention administrative pour une durée de quatre mois le 31 décembre 2023. Le 11 janvier 2024, un juge militaire israélien a validé cette décision.

Les chercheurs d’Amnesty International n’ont pas pu déterminer qui était l’auteur des messages Facebook en question ; ils ont examiné tous les messages attribués à Munther Amira et n’ont trouvé aucune incitation à la violence ou à la haine. Désigné comme prisonnier d’opinion par Amnesty International en 2018, Munther Amira avait déjà été condamné à six mois de prison et cinq ans de mise à l’épreuve pour avoir participé à des manifestations pacifiques. Il a également été arrêté, menacé, agressé physiquement et ciblé à maintes reprises en raison de son travail en faveur des droits humains et de ses activités politiques.

Dans une déclaration communiquée à l’équipe d’Amnesty International chargée d’Israël et des territoires palestiniens occupés, Munther Amira a écrit : «En tant que détenu remis en liberté, j’ai vu en direct les horreurs inimaginables que subissent les autres Palestiniens derrière les barreaux. Pourtant, malgré ces atrocités, la détermination du peuple palestinien reste intacte et son courage est inébranlable.»

Munther Amira a également déclaré : «Quand mon avocat m’a annoncé à la prison d’Ofer qu’Amnesty International prévoyait de se mobiliser sur ma situation, cela m’a donné beaucoup de force – j’ai senti que je n’étais pas seul, qu’on ne m’avait pas oublié et que les tentatives d’Israël pour nous faire disparaître derrière les barreaux, pour nous réduire au silence, n’avaient pas vraiment fonctionné.»

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**